

Congrès Européen PRO SILVA - Subvention exceptionnelle

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'Association Européenne PRO SILVA réunit son premier congrès international à Besançon et dans les forêts franc-comtoises du 21 au 24 juin 1993.

Cette manifestation devrait rassembler plus de 500 participants dont les délégués des 18 associations nationales PRO SILVA déjà constituées en Europe, et d'importantes personnalités du monde forestier.

Le mouvement PRO SILVA est né en 1989 d'une rencontre européenne de forestiers préoccupés par une artificialisation excessive de la sylviculture et soucieux de promouvoir des méthodes de gestion respectueuses des lois naturelles, afin de garantir la productivité et la stabilité des écosystèmes forestiers.

Ces conceptions de la gestion forestière inspirent depuis toujours le traitement appliqué aux futaies jardinées de la montagne jurassienne et trouvent aussi application dans notre forêt péri-urbaine de Chailluz.

Le choix de Besançon et de la Franche-Comté trouve là son origine.

Sur proposition de la Commission Environnement, le Conseil Municipal est appelé à allouer une subvention exceptionnelle de 15 000 F à l'Association PRO SILVA, somme qui sera imputée sur le budget des forêts au chapitre 996 - article 691 - 34000 abondé par transfert du chapitre 996 - article 645 - 34000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.